

Département du Lot  
Commune de Marcihac-sur-Célé

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, vendredi 13 Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcihac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de Jean-Paul MIGNAT, Maire.  
Date de la convocation : 09Septembre 2024.

Présents : Sandra Zographos, Véronique Jourdan, Jean-François Blum, Eric Laville, Laurent Le Moing, Basile Rousseaux, Jean-Paul Mignat

Absents excusés : Michel Delpesch (pouvoir à E.Laville), Carine Le Lourec (pouvoir à S. Zographos), Henri-Paul Lieurade (pouvoir à Basile Rousseaux)

Secrétaire de séance : Eric Laville

Le maire propose d'adopter le compte rendu du dernier conseil : adopté à l'unanimité

Rappel de l'ordre du jour:

- 1) Exonération taxes foncières propriétés bâties et non bâties
- 2) Achat d'un banc pour marcheurs
- 3) Travaux barrage
- 4) Venue de Mme la préfète
- 5) Election d'un délégué suppléant au SIAEP Causse sud de Gramat
- 6) Election d'un délégué communal à la commission Culture et Patrimoine du Grand-Figeac
- 7) Nouvelle commission culture et patrimoine pour la commune
- 8) Le point sur le marché de cet été
- 9) Arrêté municipal rectificatif pour le chemin de Galance
- 10) Journées du patrimoine
- 11) Nouveau devis assurance des bâtiments communaux
- 12) Passage au compte financier unique en 2025
- 13) Démontage d'une ligne électrique à Doujac
- 14) Accueil jeunes enfants, compétence communale
- 15) Questions diverses

### 1) Exonération taxes propriétés bâties et non bâties

Jean-François Blum présente les possibilités offertes aux conseils municipaux de décider pour certaines propriétés l'exonération de taxe foncière, suite au classement de la commune en zone France Ruralités Revitalisation (FRR). Après étude des possibilités, le conseil municipal décide :

- d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de quinze ans, les logements qui sont, en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat par des personnes physiques.

- décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, à 100 % et pour une durée de trois ans, les logements achevés depuis plus de dix ans au 1er janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie

adopté à l'unanimité

2) Achat d'un banc pour marcheurs

Le banc situé en haut de la cote de Pailhès étant en très mauvais état le maire propose de le remplacer par un neuf. Eric Laville fait remarquer qu'il serait peut-être possible de le rénover.  
Le conseil approuve à l'unanimité

3) Travaux barrage

Le maire souligne le professionnalisme de l'entreprise en charge des travaux et se félicite de l'avancement de ceux-ci.  
Jusqu'à présent le planning se déroule sans problèmes majeurs.  
Il informe le conseil qu'il a fait une demande auprès des services de la DDT d'autorisation de déplacer le gravier situé au milieu du lit du Célé vers la plage communale. Affaire à suivre  
Il propose en outre à M Delpech de publier un article sur La Dépêche pour expliquer à nos concitoyens le but de ces travaux.

4) Venue de Mme la préfète

Mme la préfète envisage une visite officielle dans notre commune le 27/09/2024  
Le maire convoquera le conseil dès qu'il en aura confirmation

5) Election d'un délégué suppléant au SIAEPA Causse sud de Gramat

M Nadal démissionnaire étant l'ancien délégué, le maire demande son remplacement.  
M. Laville se porte candidat.  
Aucun autre candidat ne se présentant, le conseil accepte à l'unanimité  
M. Laville devient donc le nouveau délégué suppléant

6) Election d'un délégué communal à la commission Culture et Patrimoine du Grand Figeac

M. Nadal démissionnaire étant l'ancien délégué, le maire demande son remplacement.  
M. Lieurade se porte candidat. Aucun autre candidat ne se manifestant le conseil approuve à l'unanimité  
M. Lieurade devient donc le nouveau délégué communal

7) Nouvelle commission culture et associations pour la commune

M. Nadal démissionnaire était l'ancien président de cette commission. M. Lieurade propose sa candidature. Le conseil approuve à l'unanimité. Basile Rousseaux décline une proposition de membre de la commission estimant que la commission telle que composée est suffisamment fournie.

8) Le point sur le marché de cet été

Véronique Jourdan et Sandra Zographos font remonter que le marché s'est globalement très bien passé (peut-être grâce à la mise en place d'un règlement intérieur), à l'exception d'un léger différend avec le restaurant "La Promenade".

Véronique propose d'envoyer un mail de remerciement aux exposants et en profiter pour les questionner pour l'année à venir (pistes d'amélioration, projets...)

9) Arrêté municipal rectificatif pour le chemin de Galance

Le Maire indique qu'il a pris un arrêté pour réglementer l'utilisation du Chemin de Galance. Les articles précisent :

- que l'arrêté municipal en date du 21 décembre 1990 est abrogé.
- que la circulation des cycles et des véhicules à moteurs est interdite sur toute la partie non goudronnée du chemin de Galance (du n° 186 du Chemin jusqu'au virage en épingle à cheveux en haut de la côte.
- que la circulation piétonne reste autorisée sur cette même partie (GR 651).

- que la partie comprise entre l'épingle à cheveux et l'intersection avec le Chemin du Mas de Picarel reste ouverte à la circulation des véhicules légers ne dépassant pas 3,5 tonnes.  
Les différents panneaux devront être commandés et installés.

#### 10) Journées du patrimoine

A l'occasion de ces journées Mme Mignat propose une exposition de clichés anciens sur Marcilhac dans la salle capitulaire.

M. Lieurade fera des visites de l'abbaye. L'O.T. sera ouvert et M. Mignat viendra renforcer l'équipe pour expliquer l'expo à l'étage de l'OT, l'étiquetage étant déficient. Il faudra d'ailleurs se pencher sur ce problème.

#### 11) Nouveau devis assurance des bâtiments communaux

A l'occasion de l'installation de la P.A.C. pour le bâtiment Mairie/Poste le maire a demandé un devis pour assurer cet appareil (notamment en cas de dommage climatique). De plus, s'étant aperçu d'incohérences dans les surfaces déclarées pour différents bâtiments il en a profité pour demander une révision globale des contrats et attend la nouvelle proposition. Le conseil suggère de demander des devis à d'autres compagnies.

#### 12) Passage au compte financier unique en 2025

Le Maire indique au conseil municipal que le conseiller au décideur locaux a proposé à la commune d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice comptable 2025.

Ce document budgétaire est le rapprochement des deux documents existants jusqu'alors : le compte administratif et le compte de gestion. Ces deux documents, absolument identiques, doivent être approuvés et validés séparément par le conseil municipal. Si le CFU est mis en place, le conseil municipal n'aura plus qu'à approuver un seul document.

adopté à l'unanimité

#### 13) Démontage d'une ligne électrique à Doujac

Une ligne traversant la plaine de Doujac est inutilisée depuis de nombreuses années. Le Syndicat d'Energies du Lot propose son démantèlement. Le syndicat précise que si le conseil accepte ce démantèlement, dans le cas de nouvelle demande de raccordement dans ce hameau, une participation financière sera demandée au pétitionnaire et/ou à la commune. Nous ne pourrons pas demander à la refaire sans frais pour nous sous prétexte d'antériorité.

Le conseil vote le démantèlement de cette ligne à l'unanimité

#### 14) Accueil jeunes enfants, compétence communale

Le maire précise que la seule compétence communale consiste au recensement des enfants de moins de trois ans et à l'information de leurs familles des structures petites enfances existantes à proximité de leur domicile.

#### 15) Questions diverses

- Le lot en 2050 : le maire indique qu'il suit différents ateliers à ce sujet, qui semblent plus ou moins utiles

- Projet "Abbaye famille" : le maire informe que Mr Fabre-Falret lui a présenté un projet dénommé "Abbaye famille" et qu'il communiquera un dossier présentant le sujet. A suivre.

- Un projet gouvernemental de fermetures d'écoles serait à nouveau à l'ordre du jour. M. Rousseaux indique qu'il y en a déjà eu de multiples et qu'il est inutile de s'inquiéter outre mesure pour le moment

- M. Laville résume la dernière réunion sur le nouveau système de ramassage des poubelles, actuellement reporté à la fin de l'année. Le Grand-Figeac organisera des permanences en mairies pour informer la population.

- Sandra Zoraphos nous fait part de la dernière réunion de l'école avec la nouvelle institutrice Mme Violaine Debelle et le personnel afin d'harmoniser les différents horaires et la nouvelle organisation de l'équipe pédagogique.
- Il est discuté de remettre une date fixe pour les séances du conseil municipal : c'est le 2ème vendredi de chaque mois qui est retenu

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h22

le secrétaire  
E. LAVILLE